

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Ergothérapie

Année : 2023-2024

1. Intitulé du module : Ergothérapie en santé mentale

Code : S.ER.SO.2415.F.23

Type de formation : Bachelor

Niveau :

- ☒ Module de base
- ☐ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Module spécialisé

Type :

- ☒ Module principal
- ☐ Module lié au module principal
- ☐ Module facultatif ou complémentaire

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☐ Module sur 1 semestre
- ☒ Module sur 2 semestres
- ☐ Semestre d'automne
- ☐ Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Autres (préciser la langue)

Autres compétences linguistiques :

- ☒ Anglais (lecture des articles scientifiques)

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux laboratoires est obligatoire, un dossier certificatif est à compléter sur place.

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le(s) module(s)
- ☐ Avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autre :

4. Compétences visées

- A. **Rôle d'Expert·e** : compétences ☒A1 ☒A2 ☒A3 ☒A4 ☒A5 ☒A7
- B. **Rôle de Communicateur·trice** : compétences ☒B1 ☒B3
- C. **Rôle de Collaborateur·trice** : compétence ☒C2
- F. **Rôle d'apprenant·e et de formateur·trice** : compétence ☒F2

5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître et mettre en œuvre des modèles utilisés en ergothérapie auprès de populations concernées par une problématique de santé psychique.
- Intégrer les modèles dans une démarche clinique, pour des clients principalement atteints dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.

6. Contenu et formes d'enseignement

Unité 1 –Approfondissement des modèles transversaux (2 ECTS) – 24 périodes

Contenus :

L'unité 1 regroupe des modèles transversaux qui peuvent être utilisés dans différents contextes et pour différentes populations.

- 1 Le contexte général des traitements en psychiatrie et interventions en santé mentale (4 périodes)
- 2 Les modèles cognitifs
 - Thérapie Cognitive et Comportementale (6 périodes)
 - Remédiation et réadaptation cognitive. Approches cognitives et troubles psychiatriques chroniques, les programmes et leurs spécificités (IPT, RECOS), la remédiation cognitive pour différentes populations (4 périodes)
- 3 Les modèles psychoaffectifs
 - Les modèles psychodynamiques. Historique et introduction aux principaux concepts, l'appareil psychique (points de vue topique, économique et dynamique), aspects psychopathologiques et thérapeutiques (6 périodes)
- 4 Le modèle de rétablissement (2 périodes)
- 5 L'évaluation fonctionnelle en santé mentale, aspects théoriques (2 périodes)

Unité 2 – Populations et contextes (3 ECTS) – 44 périodes

Contenus :

L'unité 2 regroupe des interventions en ergothérapie explicitées dans un axe spécifique à des populations et/ou à des contextes.

Populations spécifiques présentant des troubles psychiques :

- Ergothérapie auprès des adolescents, jeunes adultes (4 périodes)
- Ergothérapie auprès des adultes présentant des troubles anxieux et de l'humeur (4 périodes)
- Ergothérapie auprès des adultes présentant des troubles mentaux graves (4 périodes)
- Ergothérapie auprès des adultes présentant un trouble de la personnalité limite (4 périodes)

Contextes d'intervention :

- Ergothérapie en soins psychiatriques aigus et troubles de comportement (4 périodes)
- Laboratoire de compétences : évaluation fonctionnelle en santé mentale (8 périodes)
- Laboratoire de compétences : atelier et medium projectifs (8 périodes)
- TTC prise en charge interprofessionnelle: journée organisée avec HESAV (contrôle des présences)

Modalités pédagogiques☒ Cours magistral☐ Séminaire☐ Projet☒ Atelier/laboratoire☐ Simulation☐ Formation pratique/stage☐ Modalité digitale☐ Tutorat☐ Autre (préciser) :**7. Modalités d'évaluation et de validation**☒ Écrit☐ Oral☐ Pratique☒ Dossier☐ Autre :

En première session, le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·e·s au plus tard le jour de la présentation du module.

Unité 1 Approfondissement des modèles transversaux

- 1 Examen en présence de 3 heures en semaine 47. L'examen à développement avec une feuille de synthèse personnelle : il consiste à développer le processus d'intervention en ergothérapie auprès de populations ayant des troubles de santé mentale. La note au 1/10 de point compte pour 2/5 de la note du module.

Examen en présence de 3 heures en semaine 18. L'examen à développement avec une feuille de synthèse personnelle : il consiste à développer le processus d'intervention en ergothérapie auprès de populations ayant des troubles de santé mentale. La note au 1/10 de point compte pour 1/5 de la note du module.

Unité 2 Populations et contextes

- 1 Dossier réalisé par groupes de 4 étudiant·es, à rendre le lendemain des laboratoires de compétences de 8 périodes chacun. Le dossier 1 noté au 1/10 de point concernant l'évaluation fonctionnelle compte pour 1/5 de la note du module.
- 2 Le dossier 2 noté au 1/10 de point concernant les activités en atelier compte pour 1/5 de la note du module.

Toute absence à un laboratoire, même justifiée, entraîne la note 1 au dossier concerné.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- | | |
|--|--|
| ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Unité 1 : examen oral en semaine 37 2024.

Unité 2 : complément du ou des dossiers à la semaine 37 2024.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

- | | | |
|---|--|-----------------------------------|
| ☒ Écrit | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ Autre : | |

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

9. Remarques

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s d'enseignement avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note des unités remédiées (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de l'unité remédiée avec celle de l'unité ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque qu'une note inférieure à 4 est consécutive à 1 ou 2 absences aux laboratoires et que celle-ci est justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 ou 4 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, le module n'est pas échoué, mais le ou les laboratoires doivent être repris aussitôt que possible avec la ou les volées suivantes et le ou les dossiers doivent être remis.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

10. Bibliographie principale / règlement

Bannigan K., W. & Fieldhouse J. (2014). *Creek's occupational therapy and mental health*. Churchill Livingstone Elsevier.

Cathy Long, J. Cronin-Davis & Diane Cotterill (Eds.). (2017). *Occupational therapy evidence in practice for mental health* (2nd ed.). Wiley Blackwell. 229 pp. ISBN: 978-1-118-99046-9

Lalonde, P., & Pinard, P.F. (Eds.). (2016). *Psychiatrie Clinique: approche bio-psycho-sociale*. (Tome 1). Chenelière Education, 2016, 4^e édition, 1224 pp.

Manidi M.-J. (Ed.), (2005). *Ergothérapie comparée en santé mentale et psychiatrie*. Cahiers de l'éeép, no 43.

11. Enseignant.e.s

Julie Desrosiers, Laure Décastel, Tiziana Tarabori, Hélène Libon

Nom du/de la responsable de module :

DESROSIERS Julie

Descriptif validé le : 7 septembre 2023

Descriptif validé par :

BERTRAND LEISER Martine